

L'exception climatique française



Source du dérèglement climatique

Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, l'a déclaré ce 14 septembre 2022 devant le Parlement Européen : il faut «*plafonner*» les superprofits des groupes énergétiques. Or, début août, les Nations unies ont appelé à taxer les bénéficiaires excessifs des majors énergétiques, et l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie ou encore le Royaume-Uni ont annoncé une taxe temporaire sur les profits des pétroliers pour aider les ménages précaires face à la crise énergétique et climatique. Première exception française, notre économiste en chef Bruno Le Maire s'est obstiné à refuser toute idée de taxation de ces grands groupes, allant jusqu'à lâcher à l'université du Medef : «*Les superprofits, je ne sais pas ce que c'est !*»

De plus, l'Espagne, l'Allemagne, l'Autriche et le Luxembourg ont tous déployé des politiques de quasi-gratuité des transports publics. Outre-Rhin, le ticket mensuel de transports à 9 euros mis en place durant cet été a fait économiser 1,8 million de tonnes de CO₂. L'équivalent des émissions annuelles de près de 1 million de voitures. Deuxième exception française, alors que le secteur des transports représente 30% de nos émissions, les mesures de sobriété annoncées par le gouvernement se sont pour l'instant focalisées sur l'extinction des lumières ou la baisse du chauffage à 19°C. À peine la SNCF a-t-elle proposé de payer les billets de train en plusieurs fois dès 2023.

Troisième exception française, l'utilisation des jets privés en France est disproportionnée par rapport à ses voisins européens. Les jets au départ de l'Hexagone et du Royaume-Uni constituent à eux seuls 36 % des émissions des vols privés en Europe. Toutefois, Christophe Béchu comme Agnès Pannier-Runacher, ministres en charge de la transition, se sont empressés de se déclarer contre toute interdiction de ces vols, après que les trajets climaticides des milliardaires ont été stigmatisés. Ils ne comprendront décidément rien. En imposant une taxe sur les jets privés, le gouvernement français pourrait générer des recettes d'environ 660 millions d'euros d'ici 2030 selon la fédération européenne Transport & Environment. (<https://www.transportenvironment.org/discover/taxer-les-vols-en-jets-privés-e660-millions-de-recettes-pour-le-gouvernement-dici-2030/>)

Enfin, l'UE a produit 12% de son électricité à partir de solaire photovoltaïque entre mai et août 2022, contre 9% lors de la même période l'an dernier. Un record obtenu grâce aux importantes contributions néerlandaise (23% du mix électrique), allemande (19%) ou espagnole (17%). Quatrième exception française, la France se situe à un niveau significativement inférieur. Le solaire n'a représenté que 7,7 % de sa production électrique durant cette période.

C'est que la France, monsieur, est le seul pays de l'UE à ne pas avoir respecté ses objectifs en termes de développement d'énergies renouvelables. Une cinquième exception climatique française, en quelque sorte. Vive nous? Ou je n'ai rien compris?

Bruno Bourgeon, président d'AID, <http://www.aid97400.re>